

Rapport du Comité central sur l'exercice 1945

Autor(en): **Tiercy, G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **126 (1946)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III.

Rapport du Comité central, Rapport financier, Inventaires et Publications Bericht des Zentralvorstands, Rechnungen, Inventare und Veröffentlichungen Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario, Inventarii e Pubblicazioni

Rapport du Comité central

sur l'exercice 1945

par *G. Tiercy*, président

L'exercice 1945 a vu la reprise, dans une mesure modeste il est vrai, mais cependant réconfortante, des relations internationales dans les domaines scientifiques. Cependant les difficultés matérielles n'étaient pas levées, loin de là. Comme précédemment, nos commissions ont travaillé vaillamment, de façon à pouvoir accomplir, malgré ces circonstances défavorables et dans la mesure du possible, les tâches qui sont les leurs ; nos sociétés spécialisées affiliées, c'est-à-dire nos différentes sections, ont, de leur côté, œuvré au mieux des intérêts de la science suisse. Nous remercions tous ces collègues dévoués pour l'effort qu'ils ont fait et qu'ils font encore au bénéfice de notre grande Compagnie.

Comme chaque année, tous les membres de la S. H. S. N. se joindront à nous, au début de ce rapport, pour adresser au haut Conseil fédéral et aux Chambres l'expression de notre reconnaissance pour l'intérêt si constant qu'ils accordent aux entreprises scientifiques dont notre Compagnie assume la responsabilité et en faveur desquelles ils accordent un généreux appui financier, en dépit des circonstances défavorables du moment. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir mesuré l'importance d'une société comme la nôtre pour l'avenir du pays, aussi bien sur le plan intellectuel que sur celui de l'industrie et du bien-être social.

Etat nominatif des membres

Nous avons eu des deuils à déplorer au sein de notre société. La mort creuse, chaque année, des vides dans nos rangs ; et en 1945, elle nous a enlevé 20 membres actifs, dont M. le prof. Gustave Senn, ancien président du Comité central.

Nous avons aussi dû enregistrer la démission de 8 membres.

Par contre, nous avons eu le plaisir d'inscrire sur nos listes 56 nouveaux membres.

Ces modifications dans l'état nominatif de nos membres ordinaires font que ceux-ci, à fin 1945, sont au nombre total de 1248 dont 103 membres à vie.

Quant au problème concernant les membres honoraires, qui n'étaient plus, à fin 1945, qu'au nombre de 16, il sera étudié par le Sénat dans sa séance du mois de mai 1947.

Au sujet de cet état nominatif de nos membres, le Comité central tient à réitérer la remarque suivante : il estime inadmissible que des sociétés spécialisées affiliées, qui jouent le rôle de sections de la S. H. S. N. et qui désignent un délégué à notre Sénat, puissent élire à leur tête des présidents qui ne soient pas personnellement membres de la S. H. S. N. Il est inconcevable que, pour traiter de choses concernant une section de la S. H. S. N., le Comité central puisse être appelé, comme le cas s'est présenté, à s'adresser à un président de société affiliée spécialisée n'appartenant pas à la S. H. S. N. à titre personnel. La question est moins grave en ce qui concerne les sociétés cantonales ou régionales; mais elle mérite aussi que les autorités de la S. H. S. N. lui accordent quelque attention.

Séances et assemblées

Comme chaque année, le Comité central a siégé au complet une fois par mois; mais il a été souvent nécessaire de réunir deux ou trois de ses membres pour examiner telle ou telle question à l'étude.

Le Sénat a tenu son assemblée ordinaire annuelle dans la salle du Conseil des Etats à Berne, le 27 mai. Dans cette séance, il a approuvé une modification du § 2 du règlement de la Commission de géologie; et il a accepté la proposition de la Société zurichoise des sciences naturelles de tenir l'Assemblée générale de 1946 à Zurich, à l'occasion du 200^{me} anniversaire de la fondation de cette société.

L'Assemblée générale de 1945 a eu lieu à Fribourg les 1, 2, et 3 septembre, avec le succès que tous les participants ont pu constater.

Commissions et Sociétés affiliées

Leur activité fait, comme d'habitude, l'objet de courts rapports particuliers, qu'on trouvera dans la partie des Actes qui leur est réservée.

Comme chaque année, le Comité central s'est fait représenter par un de ses membres, chaque fois que la chose a été possible, aux séances des commissions de la société.

Publications

La Commission des mémoires s'est occupée de plusieurs articles devant constituer la suite du volume 74, et le Comité central a publié le volume des Actes de la S. H. S. N.

Nous rappelons qu'à ces deux séries, qui sont directement publiées par la S. H. S. N., s'ajoutent des Mémoires, Bulletins, Comptes rendus ou Publications des différentes commissions, des sociétés spécialisées affiliées et des groupements cantonaux ou régionaux.

Signalons encore que le Comité central a facilité dans la mesure du possible la publication des œuvres du mathématicien suisse Schläfli.

Représentants et relations internationales

On trouvera, comme chaque année, les renseignements nécessaires soit dans le compte rendu de la séance de printemps du Sénat, soit dans les rapports particuliers des délégués de la S. H. S. N. auprès des différentes unions internationales.

Finances

Les comptes d'administration de 1945 soldent par un déficit de fr. 367.90 avec fr. 38,221.35 d'encaissements et fr. 38,586.75 de dépenses.

Dans ce résultat est comprise l'inscription annuelle de la somme de fr. 500.—, destinée à couvrir la dépense triennale de fr. 1500.— que nécessite la publication de la liste des membres.

L'exercice financier de 1945 est donc, comme le furent les exercices précédents, à peu de chose près équilibré ; mais il va sans dire que cet équilibre continue à être instable ; et le Comité central voue toute son attention à cette importante question.

Parmi les sommes que notre trésorier est appelé à répartir figurent les crédits accordés par la Confédération à la S. H. S. N., et qui sont affectés à des tâches déterminées. Ces crédits ont atteint, pour 1945, un total de fr. 183,100.—.

Nous profitons de l'occasion de ces lignes pour répéter ce que nous avons dit au début de ce rapport, et exprimer notre gratitude envers les Autorités fédérales, dont l'appui moral et financier permet à la S. H. S. N. de jouer, aussi bien que possible, son rôle d'Académie suisse des sciences et de Conseil national de recherches. C'est à ce titre que les crédits officiels de travail lui sont accordés par les Autorités fédérales pour des buts déterminés. Nous regrettons toutefois que les commissions des Chambres fédérales aient diminué de fr. 5000.— le total des crédits accordés pour 1946. Il semble que certains commissaires fédéraux n'apprécient pas à sa juste valeur l'importance d'une Compagnie comme la S. H. S. N. soit sur le plan national, soit sur le plan international.

Nous voulons espérer, et c'est sur cette note optimiste que nous terminerons ce rapport, que les Conseils du pays percevront toujours mieux, non seulement la grandeur et la noblesse du rôle scientifique désintéressé de la S. H. S. N., mais l'utilité première et profonde de celle-ci pour la défense des intérêts de tous.